

Relevé de décisions

Suite à la réunion du collectif du 03 mars 2018 à Moulins

Présent.e.s : Christophe, Jacques, Jean-Pierre, Line, Guillaume, Sylvie M, Françoise, Emilie, Marie-Elise, Michel

Nouveaux participants :

Excusé.e.s : Pascal, Agnès, Sylvie G.

1. Distribution des rôles / tour de table

Animateur : Michel Gardien du temps : Christophe

Modérateur : tout le monde ! Scribes : Emilie, Guillaume

2. Finalisation de l'élaboration des statuts

Décision : proposer de mettre à l'ordre du jour des journées nationales des monnaies locales (19 et 20 mai accueillie par la Doume à Riom) la question de la déduction fiscale des dons et cotisations faits aux associations gérant des monnaies locales.

Proposition de participer au festival Jazz dans le Bocage et faire de la monnaie locale = la monnaie du festival (plutôt pour 2019). Pour 2018 : est ce qu'on fait un stand pour sensibiliser ?

Décision : les statuts et le règlement intérieur respecteront les principes de l'écriture inclusive.

Line se propose de modifier les statuts.

A intégrer dans le règlement intérieur :

Pour info:

suivant le bulletin officiel des finances publiques, (<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5868-PGP.html?identifiant=BOI-IR-RICI-250-20-20120912>) :

« Les frais supportés par les bénévoles dans le cadre de leur activité lorsqu'elle est effectuée strictement pour la réalisation de l'objet social de l'organisme, peuvent soit être remboursés par celui-ci, soit bénéficier de la réduction

d'impôt relative aux dons à condition que le bénévole justifie de la nature et du montant des frais ainsi supportés et renonce expressément à leur remboursement. L'organisme est alors tenu de conserver dans sa comptabilité les justifications de frais et la déclaration de renonciation au remboursement de ses frais par le bénévole. »

Nous avons décidé que les bénévoles n'auraient pas la possibilité de se faire rembourser leur frais engagés au titre de leur activité bénévole au sein du Soudicy, mais ils pourront déduire 66% d'entre eux de leurs impôts.

3. Expression libre et adoption du RDD précédent

Le RDD précédent est adopté.

Proposition pour mobiliser à Montluçon et à Vichy :
Faire une action de sensibilisation ? Grand public ?
A mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

4. Sélection du logo

Rappel des critères pour un bon logo :

Critères de sens : est-ce que cette image représente ce nom ? y a-t-il une identité qui se dégage ? des valeurs ?

Critères techniques : Netteté, couleurs et valeur en noir et blanc, qualité en grand et petit

Critères esthétiques : est-ce que cette image vous plaît ?

Déroulé :

Un temps pour observer les logos (chacun ayant un n° d'attribué)

Chacun vote pour six logos à main levée (on les liste un par un).

On garde les dix logos ayant récolté le plus de voix.

Ceux qui ont voté pour un des dix logos expliquent le pourquoi de leur choix.

On vote de nouveau, chacun ayant quatre votes.

Sélection de quatre logos ayant récolté le plus de votes pour les soumettre au grand public.

Le chiffre de quatre pouvant être modulable en cas de besoin.

10 personnes présentes lors de la sélection.

Les logos 24, 21, 20, 18, 1, 3, 10, 12, 25, 26, 28 ont passé la première phase.

Les quatre logos suivants sont sélectionnés pour être soumis au vote du grand public :

24, 21, 20, 18.

Idées modifications logos :

Risque : coût plus cher à l'impression si laissé tel quel.

Question d'impression sur papier de couleur : Logo 20 et 21 nécessite un fond rectangulaire blanc ?

Possibilité de faire voter les habitants de l'Allier sur les marchés. Christophe nous communiquera un doc avec les 4 logos.

Date prévue :

□ le 11 mars au marché de Moulins : Sylvie M, Emilie

Présentation au grand public : logos en couleur uniquement. Votes jusqu'au 8 avril.

Attention : si impression, contrôler la dimension de 4cm du logo pour la présentation.

Idée : reprendre les idées des logos 9/26 avec les écritures pour les billets ? Intérêt de l'écriture des valeurs.

Double communication : présentation du logo et annonce de l'AG en même temps.

5. Préparation de l'AG

Idées invitation d'autres monnaies locales (Doume, etc)

Salle disponible : à Tronget. Espace bocage libre (salles municipales occupées par Jazz dans le bocage). Capacité : 100 places.

Question : Y a-t-il un espace pour un moment convivial après l'AG ? A vérifier.

Horaire de l'AG : 19H30. Pour le collectif rendez-vous à 18H pour l'installation.

Réfléchir à l'organisation de la récolte des cotisations lors de l'AG pour les adhésions des membres. Mise en œuvre de bulletin d'adhésion à l'association.

Groupe communication :

Mise en place d'un groupe travaillant sur ce sujet : quelles modalités pour les adhésions ? Montant ? Qu'est ce qu'il y a sur le bulletin, etc ?

Prochain rendez-vous : Lundi 5 mars 18H30 chez Michel

OJ = préparation bulletin d'adhésion de l'AG (en + éventuellement préparation de l'AG)

6. Groupes professionnels

Siège social : mairie de Tronget (accord du maire, M. Dumont) A en discuter à la prochaine réunion du collectif !

Présentation du guide des professionnels

Proposition adoptée :

Que les membres du collectif listent les professionnels qu'ils comptent démarcher dans le mois de mars.

Il s'agit de :

- Leur présenter la charte, le guide et le dossier d'adhésion (à faire remplir)
- Recueillir leurs suggestions
- Leur proposer d'intégrer le cercle des professionnels
- Leur parler de l'AG du 4 mai
- Partir avec des professionnels prêts dès le lancement du soudicy.

7. Événements à venir et passés

- 19 janvier, 19h : le Caquetoire, Dompierre. (Christophe, Agnès, Émilie, Michel)
- 26 mars, 14h-17h : école des AS (Michel, Christophe, Jean-Pierre)
- 18 au 21 mai : assemblée générale des MLCC est reçue cette année par la Doume, à Riom (proposer le sujet de la défiscalisation à mettre à l'ordre du jour)
- Travail pour établir méthodologie afin que la monnaie locale soit une monnaie utilisable dans le cadre d'un festival. (ex : Jazz dans le bocage) Idée d'un stand dans le cadre de Jazz dans le bocage pour présenter l'initiative.
- Prise de contact avec Alternatiba pour le passage dans l'Allier en juin.

8. Ordre du jour pour la prochaine réunion

09h45 10h00	-		Mise en place de la salle
10h00 10h15	-	1	Distribution des rôles / expression libre / présentation nouveaux-elles Adoption de l'ordre du jour / adoption du RDD précédent
10h15 10h45	-	2	Présentation du logo
10h45 13h00	-	3	Travail sur le règlement intérieur
			Repas partagé
14h00 16h00	-	4	Préparation de l'AG (OdJ, animation, désignation du cercle de pilotage...)
16h00 16h30	-	5	Bilan des rencontres avec les professionnels
16h30 16h45	-	6	Points sur les événements à venir et passés
16h45 17h00	-	7	Préparation ordre du jour prochaine réunion

9. Auto-évaluation de la réunion

10. Célébration

**Prochaine réunion du collectif 10h-17h (rdv 9h45) :
samedi 14 avril 2018 à Tronget (Petite salle à côté
de la salle des fêtes de TRONGET suivre panneau
salle des fêtes)**